



Guide sur le développement durable dans la formation professionnelle

Berne, 15 décembre 2020



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Impressum

Éditeur : Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)
Auteurs : Infrac, Recherche et conseil
Susanne Stern, Anik Kohli, Myriam Steinemann, Christoph Petry, Ariane De Rocchi
Groupes d'experts : Représentations des organisations et autorités suivantes : Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Office fédéral de l'énergie (OFEN), éducation21, Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), Groupe EDD de la Confédération, Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP), Union patronale suisse (UPS), Union suisse des arts et métiers (usam).
Traduction : Services linguistiques du SEFRI et du SG-DEFR
Layout : Communication, SEFRI
Langues : d/f/i
Version: 1.1, édition avec liens actualisés, septembre 2025
Disponible : www.sbf.admin.ch

Contact

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation (SEFRI)
Formation professionnelle et continue
Einsteinstrasse 2
3003 Berne
T +41 58 462 21 29
info@sbfi.admin.ch
www.sbf.admin.ch

Table des matières

Avant-propos	6
Groupe cible et but	7
1 Qu'est-ce que le développement durable ?	8
2 Le développement durable en tant qu'aspect du développement des professions	9
3 Analyse du développement durable spécifique des professions	10
Outil d'analyse	12
Dimension Économie	12
Dimension Société	16
Dimension Environnement	20
Le développement durable en tant que tâche transversale	24
InfoPlus	26



Notre capacité à atteindre les 17 objectifs définis dans l'Agenda 2030 de l'ONU dépend entre autres des acteurs de l'économie. À travers l'intégration du développement durable dans la formation professionnelle, les personnes en formation acquièrent des compétences qui leur permettent de comprendre l'impact de leurs activités et d'adopter des comportements responsables. Dans l'exercice de leur métier, ils participent activement et de manière autonome à l'égalité des chances, à la préservation des ressources naturelles et à la protection du climat.

Daniel Dubas

Office fédéral du développement territorial (ARE),
délégué du Conseil fédéral à l'Agenda 2030

Le développement durable fait partie intégrante de la vie professionnelle quotidienne et donc aussi de la formation professionnelle. Selon la branche et la profession, cet état de fait touche de diverses manières les différentes dimensions du développement durable. Le présent guide vise à aider les organes responsables des professions de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure à prendre en considération les aspects du développement durable dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux lors du processus de développement des professions et à consolider les bonnes pratiques. Ainsi, couplé à la pratique professionnelle, le développement durable peut être pris en compte dès la formation professionnelle initiale et traité de manière encore plus approfondie dans la formation professionnelle supérieure.



Christine Davatz

Vice-directrice,
Union suisse des arts et métiers (USAM)

Nicole Meier

Responsable du secteur Education et
formation, Union patronale suisse (UPS)



Nous tous pouvons et devons œuvrer en faveur du développement durable. Nous avons la responsabilité de veiller à ce que tous les individus et les générations futures puissent habiter une planète où il fait bon vivre. Nous devons assumer cette responsabilité en tant que citoyens¹ et consommateurs responsables, mais aussi dans le cadre de notre profession. La reconnaissance précoce des corrélations et des possibilités d'action est une condition préalable à la pleine prise en charge de cette responsabilité. Cette approche est aussi le seul antidote au sentiment d'impuissance face à l'ampleur de la tâche.

Eva Schmassmann

Directrice de la plateforme Agenda 2030

Le présent guide vise à faciliter la mise en œuvre du développement durable dans le cadre des trois dimensions que sont l'économie, la société et l'écologie lors du développement des professions. Il aide les intervenants des branches à identifier les défis posés par le développement durable et à définir des objectifs de formation qui favorisent la durabilité. Seule une telle démarche permet de garantir l'adaptation des titres de la formation professionnelle aux besoins de notre époque et de soutenir une économie performante et durable. Cette approche est cruciale car les branches de notre économie ont besoin d'une main d'œuvre bien formée.



Peter Elsasser

Responsable du domaine Formation,
Association suisse des entreprises de construction en bois



Au début, de nouvelles idées jaillissent dans toutes les directions, même si, telles des branches, elles proviennent d'un ancien tronc comme l'idée du développement durable. Dans la formation professionnelle en particulier, des fondements clairs et axés sur la pratique, comme l'élaboration de ce guide, se révèlent un soutien efficace pour une mise en œuvre cohérente dans les écosystèmes très divers des branches et des régions. La coordination des approches et des méthodes augmente les chances de voir le développement durable devenir lui-même un principe directeur durable dans la formation professionnelle.

Jean-Pierre Perdrizat

Responsable national du Centre pour le développement des métiers, directeur suppléant,
Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

¹ Dans le présent guide, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Avant-propos



Le développement durable est un sujet qui, depuis des années, gagne en importance au sein de la société, de l'économie et du monde politique. Il s'agit d'une thématique complexe, qui nécessite une interconnexion de différents aspects et domaines, parfois même avec des objectifs contraires. Mais l'objectif général est clair : garantir la vie et les activités humaines dans les limites de notre planète, elles-mêmes déterminées par les ressources disponibles. Ainsi, cette thématique touche également à la formation professionnelle, plus précisément au point de convergence entre la pratique professionnelle et la nécessité d'un développement professionnel harmonieux et tourné vers l'avenir.

Le développement durable est un processus participatif et ne peut être mis en œuvre qu'à ce titre ; il est fondé sur la compréhension, l'acceptation et l'engagement de tout un chacun. Cette approche participative est également très importante dans la formation professionnelle, qui repose justement sur la coopération entre les partenaires concernés. C'est cette coopération qui garantit une interaction optimale avec l'économie et une actualisation constante des titres de formation tout en générant un encouragement réciproque de la formation professionnelle et du monde du travail en faveur de l'innovation.

Dans son message FRI pour les années 2021 à 2024, le Conseil fédéral a souligné l'importance du développement durable comme étant l'un des trois thèmes transversaux qui requièrent une attention particulière dans tous les domaines d'encouragement. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) assume sa responsabilité en matière de développement durable et entend soutenir les organes responsables dans le processus de développement des professions par un outil qui a valeur d'information et de guide dans ce domaine. Au moyen de cet outil, les organes responsables décident eux-mêmes dans quelle mesure et sous quelle forme ils souhaitent contribuer au développement durable avec leurs titres.

Je me réjouis que le présent guide ait été élaboré avec les conseils et le soutien actif des organisations faitières de l'économie, de divers services fédéraux et organes cantonaux, ainsi que d'institutions pédagogiques et de formation professionnelle. Il est maintenant à votre disposition : je suis convaincu que vous l'utiliserez pour établir davantage de bonnes pratiques, pour adapter de manière optimale les qualifications professionnelles aux possibilités du développement durable et pour préparer vos professionnels à l'avenir.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Hübschi'.

Rémy Hübschi

Vice-directeur, chef de la division Formation professionnelle et continue
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Groupe cible et but

Le guide sur le développement durable dans la formation professionnelle est un outil au service du processus de développement des professions. Avec cet outil, le SEFRI rappelle la nécessité de prendre le développement durable en considération dans ce contexte. Chaque organe responsable est cependant libre d'engager ou non une action et d'en définir les contenus éventuels. L'utilisation du présent guide et des outils d'analyse (cf. chapitre 3) est donc laissée à la libre appréciation des organes responsables.

Le présent guide s'adresse principalement aux **organes responsables des titres de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure** qui révisent et actualisent régulièrement leurs prescriptions de formation. Mais il est aussi destiné aux personnes chargées de **l'accompagnement pédagogique**, qui sont souvent impliquées dans ces processus et qui peuvent jouer un rôle important lorsqu'il s'agit d'intégrer les aspects de durabilité dans les prescriptions de formation.

Ce guide poursuit un double objectif. D'une part, il contribue à clarifier et à étendre la notion de « développement durable », qui, dans la formation professionnelle, était jusqu'ici principalement associée à la dimension environnementale. D'autre part, il vise à démontrer comment les différentes professions, dont les caractéristiques sont variables, peuvent contribuer au développement durable. L'analyse de durabilité spécifique de chaque profession proposée ici et la mise en œuvre concrète de contenus dans les prescriptions de formation permettent aux organes responsables de donner des impulsions tournées vers l'avenir et de se pencher sur des aspects du développement durable qui s'inscrivent dans le quotidien professionnel.

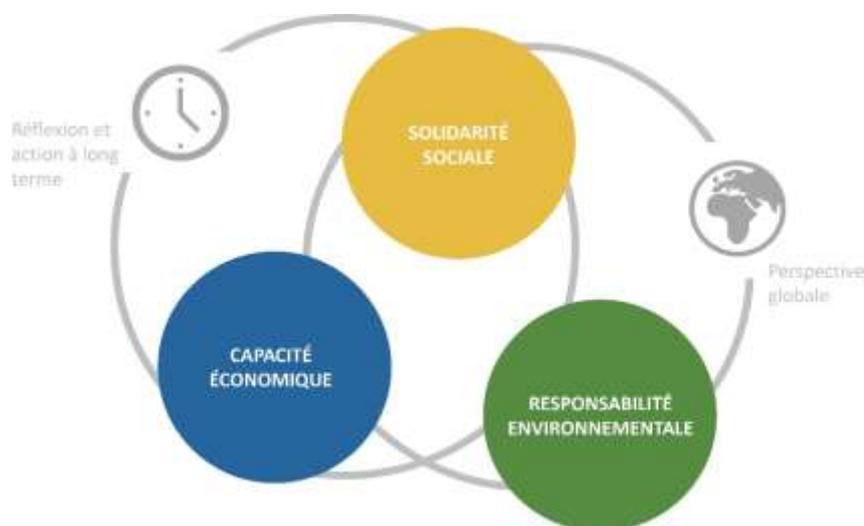
D'autres acteurs de la formation professionnelle qui s'intéressent au développement durable trouveront dans ce guide des éléments de réflexion pour approfondir le sujet, même si l'analyse sur le développement durable proposée ici a été explicitement conçue dans la perspective du processus de développement des professions.

1 Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable est fondé sur l'idée de justice entre les générations et les régions du monde et tient compte de manière équitable des trois dimensions que sont l'économie, la société et l'environnement. Le monde du travail contribue de manière significative à façonner le présent et l'avenir au sens d'un développement durable.

Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (définition de la Commission Brundtland²). Il a pour but de renforcer la capacité économique et la solidarité sociale dans la limite des ressources de la terre en visant un juste équilibre entre ces trois dimensions, en leur réservant une importance égale et en les traitant de manière intégrée. Les effets des activités d'aujourd'hui sur l'avenir tout comme les intérêts de tous les habitants de notre planète doivent être pris en compte.

Schéma 1 : le développement durable en tant qu'approche multidimensionnelle



Le développement durable est inscrit dans la Constitution fédérale comme une tâche à caractère obligatoire (art. 2, 54 et 73 de la Constitution fédérale³). Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro en 1992, la Suisse s'est engagée à élaborer et à mettre en œuvre une politique de développement durable aux niveaux national et international. Avec ses 17 objectifs de développement durable, formulés pour répondre aux défis mondiaux, l'Agenda 2030 de l'ONU sert depuis 2016 de cadre de référence international (cf. InfoPlus). De même, il pose un cadre indicatif important pour la Suisse pour la définition de la Stratégie du Conseil fédéral en faveur du développement durable (cf. InfoPlus). Sur la base de cette stratégie, la Confédération coordonne ses activités en la matière et les harmonise avec celles des cantons, des communes, des entreprises et de la société civile.

L'économie et le monde professionnel jouent un rôle majeur pour le développement durable. C'est dans ce contexte que sont prises les décisions concernant les processus de production, les conditions de travail et l'utilisation des ressources, avec des répercussions significatives tant au niveau local que mondial. Le monde professionnel et du travail est également le lieu propice aux innovations et à la mise en œuvre des processus de transformation au sens du développement durable. En outre, de nombreuses professions influent sur le comportement des consommateurs par la façon de conseiller les clients ou de concevoir les offres.

² Définition de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland). Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement: Notre avenir à tous. (Organisation des Nations unies, 1987)

³ Constitution fédérale de la Confédération suisse (Cst ; RS 101) : www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html

2 Le développement durable en tant qu'aspect du développement des professions

La formation professionnelle tient compte des développements du monde du travail afin de garantir que les professionnels qualifiés acquièrent les compétences professionnelles requises sur le marché du travail. Dans le cadre du processus de développement des professions, les organes responsables définissent et développent les professions, qui sont ensuite réglementées par la Confédération sous la forme de titres de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure. Ce faisant, ils peuvent donner des impulsions porteuses d'avenir et traiter des aspects du développement durable. Le présent guide trouve toute sa pertinence dans ce contexte, en aidant les organes responsables à intégrer les aspects du développement durable dans leurs prescriptions de formation.

Les professions tournées vers l'avenir perçoivent les exigences et les chances du développement durable et requièrent des professionnels dûment formés. En intégrant les aspects pertinents du développement durable dans les prescriptions de formation, les organes responsables veillent à ce que la relève dispose des qualifications requises et encouragent une action responsable.

Les possibilités d'influer sur le développement durable varient selon le niveau de formation et le domaine d'activité. Sur le plan des contenus, la formation professionnelle s'aligne sur la pratique des entreprises et anticipe en même temps les innovations économiques, sociales et technologiques. Dans le cadre du processus de développement des professions, chaque organe responsable décide de sa propre initiative dans quelle mesure et dans quels domaines de sa profession les aspects du développement durable entrent en considération. Le fait d'aborder ces thèmes et ces enjeux permet de développer davantage les approches existantes en matière de bonnes pratiques et de donner un nouvel éclairage pour le développement de la profession. Le présent guide est un instrument utile à cet effet.

Le processus de développement des professions est structuré spécifiquement pour la formation professionnelle initiale et pour la formation professionnelle supérieure (cf. InfoPlus). Dans les deux cas, les besoins du marché du travail relatifs à une nouvelle profession ou à une profession existante sont analysés au début du processus. Une analyse en matière de développement durable spécifique de la profession (voir le chapitre 3) peut, dès ce stade, fournir des indications importantes aux organes responsables. Lors de l'élaboration ou de la révision ultérieure des prescriptions de formation, ces aspects peuvent ensuite être approfondis et concrétisés dans la perspective des compétences opérationnelles à acquérir.

Dans **la formation professionnelle initiale**, les résultats de l'analyse en matière de développement durable sont intégrés dans le profil de qualification, en particulier dans le profil de la profession ; au besoin, ils sont également intégrés dans la description des situations de travail et dans l'énoncé des objectifs évaluateurs pour chaque lieu de formation. Ce faisant, il convient de veiller au niveau de compétence et à la possibilité effective d'influer sur la profession.

Remarque : une prise de conscience fondamentale du développement durable est acquise au niveau de l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale. Cet enseignement vise notamment à promouvoir les connaissances et les compétences économiques, écologiques, sociales et culturelles qui permettent aux personnes en formation de contribuer au développement durable. En complément de la formation spécifique de la profession dispensée dans les trois lieux de formation, l'enseignement de culture générale met l'accent sur les plans personnel, professionnel et social dans ce contexte.

Dans **la formation professionnelle supérieure**, les aspects liés au développement durable se reflètent aussi dans le profil de qualification. La contribution de la profession aux trois dimensions du développement durable que sont l'économie, la société et l'environnement est définie de manière générale dans le profil de la profession. Concrètement, les aspects liés au développement durable se retrouvent dans la formulation des compétences opérationnelles et des critères de performance sur la base de l'activité correspondante.

3 Analyse du développement durable spécifique des professions

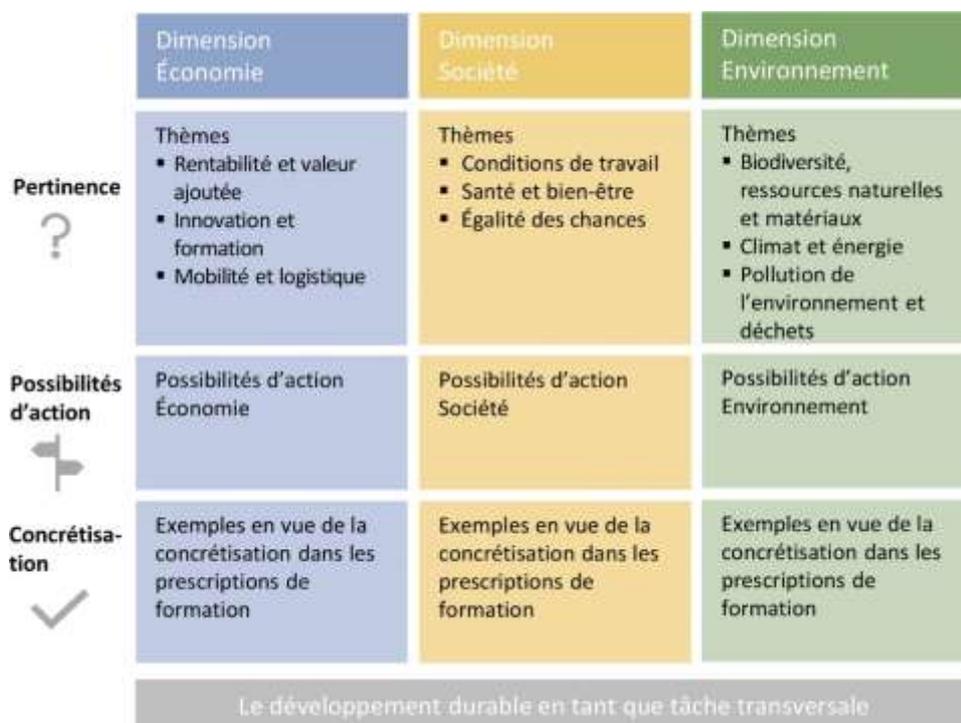
Comment les organes responsables procèdent-ils pour intégrer les aspects du développement durable dans les prescriptions de formation de leur profession ? L'analyse du développement durable permet aux organes responsables d'identifier les thèmes et les enjeux majeurs de leur profession et de montrer concrètement quelles activités professionnelles favorisent le développement durable.

L'outil d'analyse présenté ci-après permet une analyse structurée du développement durable pour chaque profession. Il se réfère aux trois dimensions : économie, société et environnement. Pour chaque dimension, trois thèmes particulièrement pertinents pour le monde professionnel sont proposés. Pour simplifier, les thèmes sont chacun affectés à une seule dimension mais chaque thème peut également se rapporter aux autres dimensions.

Sur la base de l'outil décrit ci-après, l'analyse du développement durable propre à chaque profession est structurée en trois étapes afin de pouvoir souligner certains aspects spécifiques de la profession et du niveau de formation :

1. clarification de la pertinence pour la profession
2. identification des possibilités d'action
3. concrétisation des mesures de développement durable de la profession

Schéma 2 : structure de l'outil d'analyse



L'outil d'analyse met aussi en évidence les thèmes transversaux du développement durable (cf. Schéma 2, barre grise). Les interactions entre les thèmes y sont examinées de manière plus approfondie et les éventuels conflits en matière d'objectifs y sont traités.

Remarque : afin d'approfondir certains thèmes, des experts de la branche peuvent être associés aux travaux. Différents offices fédéraux et d'autres services spécialisés offrent en outre des consultations facultatives et fournissent des informations complémentaires (cf. InfoPlus).

Notice d'utilisation de l'outil d'analyse

1. Clarification de la pertinence

Quelle est, dans la profession en question, la pertinence des thèmes répertoriés ?
À quels défis concrets la profession est-elle confrontée en matière de développement durable ?



- Une série de questions aident les organes responsables à identifier, pour chaque thème, les aspects pertinents pour la profession dans une perspective de durabilité.
- À l'aide de ces questions, les organes responsables peuvent déterminer où et comment un thème joue un rôle dans leur profession.
- Pour appréhender le développement durable dans son ensemble, il est recommandé de passer en revue tous les thèmes.

2. Identification des possibilités d'action

Quelles sont les possibilités d'action dont dispose la profession pour répondre aux défis économiques, sociaux et écologiques ?



- Les possibilités d'action spécifiques de la profession et du niveau de formation sont identifiées pour les différents thèmes pertinents.
- Les possibilités d'action montrent comment on peut agir face aux défis posés par la profession et promouvoir ainsi le développement durable.
- Les possibilités d'action varient en fonction de la marge de manœuvre existante pour chaque profession et chaque niveau de formation.
- L'outil énumère les possibilités d'action envisageables pour chaque thème. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée ou adaptée à chaque profession de manière spécifique.

3. Concrétisation du développement durable pour la profession

Que doit faire concrètement une personne qualifiée pour contribuer au développement durable ? Comment les compétences opérationnelles de sa profession se traduisent-elles en termes de développement durable ?



- Les résultats de l'analyse sont intégrés dans les prescriptions de formation.
- Les organes responsables vérifient, pour ce faire, de quelle manière il convient d'adapter le profil de la profession, les compétences opérationnelles ainsi que le niveau d'exigence.
- L'outil illustre cette concrétisation à l'aide d'exemples tirés de professions choisies. Ces exemples montrent comment les activités professionnelles peuvent être intégrées dans les prescriptions de formation sous l'angle du développement durable. Ils ont un caractère purement illustratif.
- Les exemples choisis se basent sur les prescriptions de formation des professions sélectionnées. Les formulations ont en partie été adaptées ou complétées de sorte à être applicables et compréhensibles pour toutes les professions.

Dimension Économie

Un développement économique durable, inclusif et s'inscrivant sur le long terme est une condition préalable essentielle à la prospérité, à l'éradication de la pauvreté et à l'utilisation judicieuse des ressources. À son tour, la prospérité économique passe par des ressources naturelles intactes. En tant qu'acteurs clés de l'économie, les professionnels qualifiés fournissent une contribution majeure à cette évolution. Les thèmes ci-après revêtent dans ce contexte une importance significative.

- **Rentabilité et valeur ajoutée** : la rentabilité et la productivité à long terme au niveau opérationnel sont les conditions requises pour la création de valeur ajoutée et d'emplois au niveau local et dans le monde entier.
- **Innovation et formation** : l'innovation est le moteur de la croissance économique à long terme et une condition indispensable au développement de solutions d'avenir, efficaces et économes en ressources. La formation et l'apprentissage tout au long de la vie constituent les fondements sur lesquels les individus peuvent s'appuyer pour façonner leur vie présente et à venir.
- **Mobilité et logistique** : la mobilité des personnes et des biens constitue un besoin fondamental de la société et une condition préalable au bon fonctionnement de l'économie. Une mobilité et une logistique efficaces, sûres et respectueuses de l'environnement sont essentielles dans la perspective du développement durable.



Rentabilité et valeur ajoutée



- Dans le cadre de quels processus et étapes de travail des ressources pertinentes (financières, humaines, naturelles, etc.) sont-elles utilisées ?
- Dans quelle mesure les considérations de rentabilité à court terme, d'une part, et le succès à long terme de l'entreprise ou de l'organisation, d'autre part, jouent-elles un rôle dans la profession ?
- Quel est l'impact des activités de la profession et de ses produits ou services sur la création de valeur ajoutée ou d'emplois dans la région ?
- Quels sont les répercussions engendrées par l'exercice de la profession tout au long de la chaîne de valeur ajoutée sur les fabricants, les marchés et les économies nationales, en particulier dans les pays plus pauvres ?



- Utiliser les ressources (financières, humaines, naturelles, etc.) de manière efficace, planifier judicieusement les délais et l'emploi du personnel, utiliser les matériaux parcimonieusement.
- Définir et vérifier par le monitoring les données clés de l'entreprise/de l'organisation sous l'angle du développement des ressources humaines, de la conciliation de la vie professionnelle et privée, de la préservation des ressources et de la réalisation des objectifs en matière de développement durable.
- Promouvoir et concrétiser une culture d'entreprise axée sur des marges bénéficiaires saines, des relations à long terme avec la clientèle, une bonne réputation et une ouverture au commerce durable et aux échanges avec des marchés étrangers.
- Diversifier la chaîne d'approvisionnement et privilégier des produits ou des services respectueux de l'environnement et équitables, donner la préférence aux produits provenant de la région et certifiés (par exemple Bio, Fairtrade).
- Identifier les effets de ses propres produits ou services sur l'économie et l'emploi dans la région ou à l'étranger, en particulier dans les pays plus pauvres, promouvoir les effets positifs et réduire les effets négatifs.



- **Assistante du commerce de détail AFP / assistant du commerce de détail AFP** : ils renseignent la clientèle sur la provenance des produits et sur leurs aspects écologiques et liés au développement durable.
- **Gardiennne d'animaux CFC / gardien d'animaux CFC** : ils planifient et organisent les achats de nourriture et de matériel en veillant non seulement aux prix et à la qualité mais aussi à la régionalité des produits.
- **Maître charpentière diplômée / maître charpentier diplômé** : ils assurent la conduite de l'entreprise, de l'établissement du plan d'affaires au règlement de la succession, en passant par l'élaboration et le développement des structures et des concepts nécessaires.
- **Danseuse interprète diplômée ES / danseur interprète diplômé ES** : ils disposent de bonnes connaissances en matière de politique culturelle et de politique d'encouragement et utilisent de manière responsable les subventions et les moyens financiers obtenus de tiers pour la réalisation de projets scéniques.

Innovation et formation



- Quelles innovations, tendances et nouvelles technologies ont un impact sur la profession ?
- Quels sont les effets positifs ou négatifs des nouvelles technologies et autres innovations dans la profession sur l'économie, l'environnement et la société ?
- Dans quelle mesure la personne qualifiée contribue-t-elle à l'innovation dans l'exercice de sa profession ?
- Quel est le rôle de la formation continue et de la formation tout au long de la vie dans l'exercice de la profession ?



- Identifier et utiliser de manière appropriée, dans le cadre des produits et des processus, les possibilités offertes par les innovations, notamment de la numérisation.
- Lancer soi-même des innovations et encourager les approches innovantes.
- Analyser l'impact des innovations et des nouvelles technologies sur l'économie, l'environnement et la société, éviter les effets négatifs et promouvoir les effets positifs.
- Favoriser l'apprentissage sur le lieu de travail, la formation continue et la reconversion, rechercher activement et mettre à profit des offres de formation continue.



- **Technologue en textile CFC** : ils réunissent une documentation sur les tendances et l'esprit du temps ainsi que des informations culturelles.
- **Bijoutière CFC / bijoutier CFC** : ils sélectionnent les matériaux et les procédés de fabrication appropriés pour mettre en œuvre les idées et les concepts. Dans ce contexte, ils tiennent compte non seulement de considérations esthétiques, mais aussi d'aspects économiques, écologiques et éthiques ; ils font par ailleurs des essais avec différentes combinaisons de matériaux.
- **Maître agricultrice / maître agriculteur** : lors de la formulation de la stratégie de l'exploitation et de l'entreprise, ils intègrent les possibilités de numérisation et analysent les effets d'autres innovations telles que les capteurs, les robots et les drones (agriculture 4.0, smart farming) sur l'exploitation, l'environnement et la société.
- **Formatrice avec brevet fédéral / formateur avec brevet fédéral** : ils utilisent les médias basés sur la technologie en les orientant vers le processus d'apprentissage et les objectifs.

Mobilité et logistique



- Quel rôle le transport de marchandises et la logistique jouent-ils dans la profession (achat, stockage, distribution interne, livraison aux clients) ?
- Quel rôle jouent le transport de personnes et la mobilité personnelle dans l'exercice de la profession de la personne qualifiée ?
- Quelles sont les distances parcourues le long de la chaîne de valeur ajoutée et quels sont les moyens de transport utilisés (train, camion, bateau, voiture, avion, vélo, etc.) ?
- Quelles sont les répercussions sur la profession des nouveaux modes de mobilité tels que la mobilité électrique, le covoiturage, les nouvelles formes de travail comme le télétravail ?



- Réduire les déplacements, optimiser les itinéraires, exploiter judicieusement les moyens de transport, choisir des moyens de transport et des technologies de propulsion respectueux de l'environnement.
- Remplacer dans la mesure du possible les voyages de service par des visioconférences et des réunions téléphoniques.
- Compenser les émissions inévitables de gaz à effet de serre.
- Promouvoir les formes de mobilité et les moyens de transport respectueux de l'environnement (gestion de la mobilité interne à l'entreprise, covoiturage, parc de vélos d'entreprise, contribution aux abonnements de transports publics, etc.).
- Observer les nouvelles tendances en matière de mobilité et analyser les répercussions possibles pour la profession.
- Organiser le stockage des marchandises de manière à éviter le gaspillage de ressources et les effets négatifs sur l'environnement et la société.



- **Charpentière CFC / charpentier CFC** : ils préparent, selon les instructions, le transport des matériaux avec les moyens de transport de l'entreprise en choisissant les itinéraires les plus appropriés et en tenant compte des exigences en matière de sécurité.
- **Laborantine CFC / laborantin CFC** : ils tiennent à jour un inventaire du matériel de base du laboratoire, des produits chimiques et des solvants utilisés et contribuent ainsi à éviter le gaspillage des ressources.
- **Directrice des travaux avec diplôme fédéral / directeur des travaux avec diplôme fédéral, toutes orientations** : dans la mesure du possible, ils planifient l'utilisation de produits durables ou recyclés et de procédés préservant les ressources, en prenant également en compte les itinéraires et les moyens de transport des produits.
- **Technicienne vitivinicole diplômée ES / technicien vitivinicole diplômé ES** : ils planifient et organisent le conditionnement, l'étiquetage, l'encartonnage et le stockage des produits selon les exigences en matière de qualité, d'hygiène et d'environnement et en tenant compte des besoins du marché et des consommateurs.

Dimension Société

Des sociétés justes et inclusives, la cohésion sociale et la solidarité favorisent l'égalité des chances et l'équité et permettent à tous les individus de développer leur potentiel. Le monde du travail peut promouvoir des modes de travail équitables et inclusifs et contribuer ainsi à ce que tous les individus puissent vivre dans la dignité et participer à la vie sociale et économique. Les thèmes ci-après revêtent dans ce contexte une importance significative.

- **Conditions de travail** : la mise en place de processus de production durables et l'épanouissement des individus passent par des conditions de travail équitables et favorables à la santé ainsi que par le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine tout au long de la chaîne de valeur ajoutée.
- **Santé et bien-être** : le bien-être physique, mental et social sont les conditions de base d'une vie épanouie. Réciproquement, la justice, la cohésion sociale et un environnement intact favorisent la santé.
- **Égalité des chances** : la justice entre les générations actuelles et futures et entre les personnes vivant aujourd'hui en Suisse et dans d'autres pays constitue un élément majeur du développement durable. Le développement du potentiel humain et la promotion de la prospérité et de l'innovation au niveau mondial présuppose l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation à la vie sociale.



Conditions de travail



- Quelles conditions de travail sollicitent particulièrement la personne qualifiée dans l'exercice de sa profession (par exemple horaires de travail irréguliers, travail en équipe, faible niveau de salaire, stress physique et/ou psychologique élevé) ?
- Où, en amont ou en aval de la chaîne de valeur ajoutée, existe-t-il un risque de violation des droits de l'homme (par ex. travail forcé et travail des enfants, liberté d'association) ?
- Où, en amont ou en aval de la chaîne valeur ajoutée, les conditions de travail risquent-elles d'être inéquitables, par exemple en ce qui concerne les salaires, la sécurité au travail ou les heures de travail ?



- Connaître les droits et les obligations liés à ses propres conditions de travail.
- Connaître et appliquer les stratégies permettant de gérer des conditions de travail difficiles (par exemple gestion du temps de travail et des conflits).
- Établir une culture d'entreprise qui autorise les erreurs, respecte et motive les employés et encourage la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.
- Veiller au respect des droits de l'homme et à l'instauration de bonnes conditions de travail par les fournisseurs et les partenaires ; lors de l'achat, privilégier les produits dotés d'un label social ou répondant à des normes sociales.



- **Assistante socio-éducative CFC / assistant socio-éducatif** : ils protègent leur propre intégrité physique et psychique et la dignité des personnes prises en charge.
- **Agente de transports publics CFC / agent de transports publics CFC** : en cas d'écart par rapport à l'exploitation normale, ils adaptent, sur la base des informations en leur possession, les engagements des ressources (infrastructure, personnel et véhicules destinés au transport) dans les systèmes pendant la durée de l'écart et informent les services concernés à temps. Ce faisant, ils veillent notamment au respect des temps de travail et de repos.
- **Spécialiste technico-gestionnaire avec brevet fédéral** : dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ils évaluent régulièrement leurs fournisseurs en veillant également au respect des droits humains et des bonnes conditions de travail.
- **Naturopathe avec diplôme fédéral, toutes orientations** : ils travaillent ensemble sur une base interdisciplinaire en apportant leurs propres ressources de manière coopérative ; ils analysent les problèmes qui se posent et contribuent à trouver des solutions constructives.

Santé et bien-être



- Quels sont les risques et les contraintes pour la santé (par exemple, risque d'accident, substances et radiations nocives, pollution de l'environnement, situations de stress, fortes contraintes physiques et/ou psychiques) qui peuvent survenir dans le cadre de l'exercice de la profession ?
- Où, en amont ou en aval de la chaîne de valeur ajoutée, la santé et le bien-être des personnes peuvent-ils être affectés ?
- Quels effets positifs ou négatifs les produits ou les services ont-ils sur la santé et le bien-être des consommateurs et de la société ?



- Prendre des mesures en vue d'assurer la sécurité sanitaire, par exemple en appliquant des concepts d'hygiène ou en mettant en œuvre des mesures pour l'utilisation de substances toxiques.
- Établir et/ou appliquer des mesures de prévention et de promotion de la santé.
- Recourir à de l'aide en cas de surmenage psychique et soutenir les collègues ou les collaborateurs en situation de surmenage psychique.
- Veiller à la protection de la santé dans la chaîne d'approvisionnement.
- Sensibiliser les collaborateurs et les clients aux produits et services favorisant la santé.



- **Agente en produits textiles AFP / agent en produits textiles AFP** : ils prennent pour eux-mêmes et leurs collègues les mesures appropriées de protection des voies respiratoires, des yeux, des oreilles, de la peau et de l'appareil locomoteur.
- **Opératrice en informatique CFC / opérateur en informatique CFC** : ils planifient et installent les postes de travail informatiques en tenant compte des aspects ergonomiques et écologiques.
- **Économiste d'entreprise diplômée ES / économiste d'entreprise diplômé ES** : dans le cadre du processus de conduite et de la mise en œuvre des objectifs dans le domaine des ressources humaines, ils sont également attentifs à la bonne santé et au bien-être de leurs collaborateurs et tiennent compte des aspects aussi bien quantitatifs que qualitatifs des objectifs tels que la satisfaction de leurs collaborateurs.
- **Fleuriste avec diplôme fédéral** : ils définissent des mesures visant la sécurité de l'exploitation, la sécurité au travail et la protection de la santé et en surveillent l'application.

Égalité des chances



- Existe-t-il, dans les échanges entre collaborateurs ou dans les relations avec les clients, un risque de discrimination fondée sur le sexe, l'origine, la religion, un handicap ou l'orientation sexuelle ?
- Existe-t-il un risque que les personnes qualifiées manquent de possibilités de s'épanouir professionnellement (par ex. en raison d'un fort contrôle hiérarchique, d'un degré élevé d'influences extérieures ou d'une participation restreinte) ?
- Dans quelle mesure la pluralité et la diversité sont-elles considérées comme une chance dans son propre environnement de travail ou parmi les clients ou les patients ?



- Identifier et abolir la discrimination dans la vie professionnelle quotidienne.
- Examiner et analyser ses propres opinions vis-à-vis des clients ou des collègues de travail afin de déceler d'éventuels préjugés ou a priori.
- Saisir la diversité de la clientèle et du personnel et établir une stratégie de gestion positive.
- Analyser et abolir les éventuelles distorsions lors de l'embauche, de la conduite et de la rémunération du personnel.
- Promouvoir une culture d'entreprise qui favorise la participation et le travail autonome, et qui contribue à l'égalité des chances et à l'intégration.
- Encourager la conciliation entre vie privée et vie professionnelle aussi bien pour les hommes que pour les femmes.
- Assurer l'accessibilité sans barrières pour les collaborateurs et les clients.



- **Assistante en soins et santé communautaire CFC / assistant en soins et santé communautaire CFC** : ils répondent aux besoins individuels des clients (par exemple en lien avec leur religion ou leur sexualité) sans préjugés et remettent en question de manière critique leurs a priori.
- **Mécatronicienne d'automobiles CFC / mécatronicien d'automobiles CFC** : lors d'un tour d'essai avec un client, ils identifient d'éventuels dysfonctionnements des systèmes d'assistance à la conduite et expliquent le diagnostic, indépendamment du sexe, de l'origine, de la religion ou de l'âge de la personne.
- **Responsable du secteur hôtelier – intendance avec brevet fédéral** : ils impliquent des personnes d'origines culturelles différentes dans une coopération constructive.
- **Technicienne diplômée ES en génie mécanique / technicien diplômé ES en génie mécanique** : ils analysent la communication et la coopération au sein de l'équipe, conviennent de règles et sont attentifs aux questions de genre, à la diversité et aux aspects interculturels lors de la mise en œuvre.

Dimension Environnement

L'environnement et les ressources naturelles constituent les fondements de la vie humaine. En ménageant la nature et les ressources naturelles, la profession peut contribuer à une prise de conscience des ressources limitées de la terre et veiller ainsi à ce que les besoins des générations actuelles et futures soient satisfaits. Les thèmes ci-après revêtent dans ce contexte une importance significative.

- **Biodiversité, ressources naturelles et matériaux** : l'utilisation durable des ressources naturelles et la gestion avisée des matières premières constituent les conditions nécessaires pour que notre planète puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures. La diversité biologique est une condition essentielle pour que les écosystèmes conservent leur équilibre et fonctionnent de manière productive à long terme en tant que fondement des activités économiques.
- **Climat et énergie** : le changement climatique affecte tous les aspects du développement durable et met en danger les écosystèmes et les moyens de subsistance des individus. La protection du climat, l'utilisation durable de l'énergie et l'adaptation au changement climatique sont les principaux défis sociaux et économiques de notre époque.
- **Pollution de l'environnement et déchets** : la protection de l'environnement contre les dommages et la pollution de l'air, de l'eau et du sol est une condition préalable à la santé humaine et à la qualité des écosystèmes. Limiter ou recycler les déchets contribue à réduire la consommation de matières premières primaires et à préserver nos moyens de subsistance.



Biodiversité, ressources naturelles et matériaux



- Quels processus et étapes de travail de la profession nécessitent de grandes quantités de ressources naturelles et/ou de matériaux ?
- Où, dans la chaîne d'approvisionnement ou dans l'utilisation des produits et services proposés, de grandes quantités de ressources naturelles ou de matériaux sont-elles utilisées ou gaspillées ?
- Où, dans la chaîne de valeur ajoutée, des effets négatifs sur la biodiversité peuvent-ils se produire ?
- Quelle est la contribution du produit ou du service à la protection de la biodiversité ou à la préservation des ressources naturelles ?



- Utiliser les ressources naturelles (eau, sol, air, matières premières, sable, etc.) de manière économe et efficace.
- Lors de la sélection des fournisseurs ou des prestataires d'énergie, tenir compte des normes et des certificats appropriés en vue de protéger la biodiversité.
- Utiliser des matériaux recyclés, renouvelables et respectueux de l'environnement.
- Promouvoir l'économie circulaire, par exemple par le design des produits ou le recyclage.
- Éviter ou réduire les déchets (notamment alimentaires) ou les recycler dans la production, la transformation, la préparation des aliments et le service et par la sensibilisation des clients.
- Établir et communiquer le bilan écologique de ses propres produits et services.



- **Cuisinière CFC / cuisinier CFC** : ils évaluent régulièrement la situation dans le but de réaliser d'éventuelles économies de ressources et d'éviter le gaspillage d'aliments dans leurs processus de travail ; ils prennent les mesures requises et les mettent en œuvre.
- **Technologue en denrées alimentaires CFC** : ils appliquent correctement et scrupuleusement les principes de l'entreprise concernant la protection de l'environnement et le développement durable et utilisent les ressources de l'entreprise (telles que la lumière électrique, l'eau, le papier, les convoyeurs à bande et les machines) de manière économe, efficace et respectueuse de l'environnement.
- **Fashion spécialiste avec brevet fédéral** : ils tiennent compte de l'impact écologique des textiles et des vêtements tout au long du cycle de vie de ces produits.
- **Designer diplômée ES en arts visuels / designer diplômé ES en arts visuels** : après des travaux de recherche approfondis, une analyse et un processus, individuel ou en équipe, axé sur la créativité et l'innovation, ils recherchent des solutions et élaborent des modèles en favorisant l'utilisation durable des ressources et l'efficacité énergétique.

Climat et énergie



- Dans le cadre de quels processus et étapes de travail de grandes quantités d'énergie sont-elles utilisées (combustibles, carburant, électricité) ?
- Dans le cadre de quels processus et étapes de travail des gaz à effet de serre sont-ils émis (par exemple utilisation de combustibles fossiles, d'engrais, de solvants et de liquides de refroidissement) ?
- Où, dans la chaîne d'approvisionnement, lors de l'utilisation des produits et des services offerts ou lors de l'élimination des déchets, de grandes quantités d'énergie sont-elles utilisées et/ou des gaz à effet de serre sont-ils émis ?
- Quels sont les défis auxquels la profession va être confrontée en raison du changement climatique (par exemple augmentation des journées caniculaires, sécheresse, fortes pluies, risques climatiques dans la chaîne d'approvisionnement) ?



- Saisir et surveiller (à l'aide de données clés) la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée.
- Utiliser l'énergie de manière économe, recourir aux énergies renouvelables et optimiser l'efficacité énergétique.
- Connaître et réduire l'empreinte carbone de ses propres produits et services.
- Éviter les émissions de gaz à effet de serre et compenser celles qui sont inévitables.
- Connaître et mettre en œuvre les mesures d'adaptation au changement climatique (par exemple prévention des catastrophes naturelles, réduction de la chaleur sur le lieu de travail et dans les villes et les cités, diversification de la chaîne d'approvisionnement).



- **Logisticienne CFC / logisticien CFC** : ils respectent dans leur travail quotidien les directives de l'entreprise concernant l'utilisation économe de l'énergie et des matières premières et prennent des mesures concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique et des ressources.
- **Assistante dentaire CFC / assistant dentaire CFC** : ils mettent en œuvre des mesures simples pour accroître l'efficacité énergétique des équipements et appareils du cabinet dentaire, à l'exception des systèmes de radiographie.
- **Gérante d'immeubles avec brevet fédéral / gérant d'immeubles avec brevet fédéral** : lors de l'achat de nouveaux appareils ménagers, ils analysent l'efficacité énergétique de ces appareils et donnent la préférence aux appareils efficaces sur le plan énergétique.
- **Assistante de direction avec brevet fédéral / assistant de direction avec brevet fédéral** : lors de la planification de voyages d'affaires, ils veillent aux aspects économiques et écologiques et organisent, si cela est possible et pertinent, des réunions virtuelles (par exemple des visioconférences et des réunions en ligne ou téléphoniques).

Pollution de l'environnement et déchets



- Quels sont les processus et les étapes de travail qui entraînent une pollution de l'air, de l'eau ou du sol nuisible à l'environnement et à la santé (par exemple à cause des poussières fines, des produits chimiques, des pesticides, des enduits) ?
- Quels sont les processus ou les étapes de travail qui génèrent de grandes quantités de déchets, d'air pollué ou d'eaux usées ?
- Où, dans la chaîne d'approvisionnement ou lors de l'utilisation des produits ou des services proposés, sont générées de grandes quantités de déchets ou une importante pollution de l'air, de l'eau et du sol ?



- Connaître les symboles de danger sur les produits, utiliser avec parcimonie les produits contenant des substances dangereuses et les stocker, les utiliser et les éliminer correctement.
- Rechercher et utiliser des produits et des services de substitution respectueux de l'environnement et de la santé.
- Identifier et limiter les risques liés à la pollution pour les individus et l'environnement.
- Promouvoir l'économie circulaire, limiter les déchets, les éliminer correctement ou les réutiliser.
- Donner la préférence aux produits qui ont un impact moindre sur l'environnement ou qui sont conçus de manière particulièrement écologique (par exemple éco-conception).
- Lors de l'achat, privilégier les produits comportant des labels, des normes ou des certificats écologiques.



- **Employée d'exploitation AFP / employé d'exploitation AFP** : ils se chargent de l'élimination des déchets, des matériaux recyclables et des déchets spéciaux dans le respect de l'environnement.
- **Esthéticienne CFC / esthéticien CFC** : ils adoptent une gestion économique et écologique des produits de consommation courante dans leur entreprise.
- **Spécialiste en marketing avec brevet fédéral** : ils élaborent des cadeaux publicitaires, des événements, etc., en tenant compte des aspects écologiques tels que la préservation des ressources naturelles dans la chaîne d'approvisionnement.
- **Experte-comptable diplômée / expert-comptable diplômé** : ils vérifient les informations non financières (par exemple les rapports sur le développement durable) et interprètent les indicateurs de performance pertinents en matière de développement durable (tels que les émissions de CO2 et la consommation d'eau par unité produite) des entreprises.

Le développement durable en tant que tâche transversale

Les différentes dimensions du développement durable sont reliées et interagissent les unes avec les autres ou s'influencent entre elles. Les activités économiques et sociales, par exemple, devraient se dérouler dans les limites des ressources de la terre. Des conflits d'objectifs peuvent en découler, par exemple entre la croissance économique et la préservation des ressources, entre la satisfaction des besoins sociaux et la protection des bases naturelles de subsistance, ou entre la maximisation des profits et la justice sociale. Mais les dimensions du développement durable génèrent aussi des synergies. Ainsi, l'utilisation judicieuse des ressources a un effet positif similaire non seulement sur l'environnement mais aussi sur l'économie.

Les thèmes du développement durable doivent donc être abordés de manière globale et interconnectée en identifiant les interactions et les synergies. Le développement durable doit être compris comme une tâche transversale impliquant la capacité de peser les différents intérêts et de traiter les objectifs contradictoires.



- Les thèmes de durabilité sont-ils traités de manière globale et interconnectée dans la profession ?
- Existe-t-il des objectifs contradictoires ou des synergies entre les trois dimensions du développement durable ou entre les thèmes pertinents ?
- L'activité professionnelle a-t-elle des répercussions sur les plans économique, social et environnemental qui ne se manifesteront que plus tard et qui, par conséquent, pèseront sur les générations futures ?
- L'activité professionnelle a-t-elle des répercussions qui affectent et pèsent sur l'économie, la société et l'environnement ailleurs dans le monde ?



- Connaître les objectifs contradictoires, les traiter de manière transparente et en discuter en détail.
- Saisir et communiquer les aspects de durabilité de ses propres produits ou services.
- Soutenir des modèles commerciaux durables en concevant ses propres produits et services de manière à ce que ceux-ci soient bénéfiques pour l'économie, la société et l'environnement.
- Identifier les interactions et les objectifs contradictoires liés aux effets de l'activité professionnelle sur l'économie, la société ou l'environnement.
- Inscrire les objectifs du développement durable dans la stratégie de l'entreprise, définir les données clés et communiquer les progrès réalisés.
- Soutenir une culture d'entreprise qui favorise la participation et la recherche de compromis.
- Promouvoir la réflexion interdisciplinaire et l'action responsable.



- **Employée de commerce CFC / employé de commerce CFC, branche banque :** ils décrivent les produits financiers courants durables et en expliquent les avantages et les inconvénients.
- **Bouchère-charcutière CFC / boucher-charcutier CFC :** ils expliquent l'évolution en cours dans les domaines technique, social et écologique de l'économie carnée et peuvent déterminer les tendances.
- **Educatrice sociale diplômée ES / éducateur social diplômé ES :** ils analysent leurs propres contributions et effets dans le cadre de leur coopération avec d'autres professionnels, au sein et en dehors de leur organisation, et en tirent des conclusions pour leur comportement.
- **Technicienne diplômée ES en processus d'entreprise / technicien diplômé ES en processus d'entreprise :** ils appliquent conjointement leurs connaissances techniques et leur savoir en matière d'économie d'entreprise afin d'assurer la bonne marche des affaires sous les angles économique, écologique et social.

InfoPlus

Processus de développement des professions

- **Dans la formation professionnelle initiale :**

Manuel du SEFRI « Processus de développement des professions »

Developpement-professions.swiss

- **Dans la formation professionnelle supérieure :**

Guide du SEFRI « Élaboration et révision des règlements des examens fédéraux »

[Élaboration et révision d'un règlement d'examen](#)

Guide du SEFRI « Élaboration et révision de plans d'études cadre pour les filières de formation et les études postdiplômes dans les écoles supérieures »

[Plans d'études cadres ES](#)

Offres de conseil soutenues par la Confédération et informations complémentaires

Une sélection d'offres de conseil et des informations complémentaires sont présentées ci-après : elles peuvent être utiles pour analyser certaines thématiques en matière de développement durable sous l'angle des professions. Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité. D'autres offices fédéraux et services spécialisés proposent également des conseils et des informations sur des thèmes spécifiques liés au développement durable.

- **Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Office fédéral de l'énergie (OFEN) :** l'OFEV, en collaboration avec l'OFEN, aide les organes responsables à identifier les thèmes relatifs à l'environnement, au climat et à l'énergie dans leur propre champ professionnel. Une offre de conseil est proposée sur la manière d'intégrer les compétences correspondantes dans le cadre du réexamen, de la révision ou du développement des prescriptions de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure. En outre, l'OFEV et l'OFEN mettent l'outil de travail « Jeder Beruf zählt ! » à disposition en vue de faciliter l'identification dans les professions des aspects liés à l'environnement, au climat et à l'énergie.

www.bafu.admin.ch/education

www.bafu.admin.ch/programme-climat

www.suisseenergie.ch

- Différentes offres de soutien en faveur du développement durable sont proposées sur le **portail PME de la Confédération** sous le thème de la **responsabilité sociétale des entreprises (RSE)**. La RSE fait référence à la responsabilité qu'une entreprise assume quant aux effets de ses activités sur la société et l'environnement. Elle recouvre une large palette de thèmes qui doivent être pris en compte, dont le droit du travail, les droits de l'homme, l'environnement, la prévention de la corruption, la concurrence équitable, les intérêts des consommateurs, la fiscalité et la transparence.
www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/faits-et-tendances/responsabilite-societale-des-entreprises-rse.html

- La Confédération soutient la **plateforme « Boussole de durabilité »**, qui conseille les PME suisses et le secteur public quant au choix des produits et à l'application de normes environnementales et sociales dans les procédures d'achat.

<https://kmu.kompass-nachhaltigkeit.ch/fr/>

- **éducation21** est le centre de compétence national pour l'éducation au développement durable (EDD). Sur mandat de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, de la Confédération et de la société civile, éducation21 soutient l'ancrage, la mise en œuvre et le développement de l'éducation au développement durable. Au degré secondaire II, éducation21 conseille les acteurs de tous les lieux de formation sur la manière de promouvoir les compétences des personnes en formation afin de contribuer au développement durable, par exemple en concevant des contextes d'apprentissage appropriés ou en intégrant l'EDD dans les supports d'apprentissage.
<https://www.education21.ch/fr>

Renseignements complémentaires

- Le 25 septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté à l'unanimité la résolution « **Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030** ». Les axes prioritaires du programme sont les 17 objectifs du développement durable (ODD) avec les 169 cibles. Ces ODD doivent être atteints à l'échelle mondiale d'ici à 2030 par tous les États membres. Ces derniers peuvent adapter les objectifs à leurs besoins nationaux.
<https://www.agenda-2030.eda.admin.ch/fr/>
- La **Stratégie pour le développement durable** est l'instrument principal pour la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030. Le plan d'action de la stratégie décrit les mesures que la Confédération entend mettre en œuvre.
<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/strategie/sdd.html>
- La politique d'encouragement de la Confédération dans le domaine FRI intègre les principes du développement durable et poursuit à ce titre un double objectif: d'abord, il s'agit de consolider le développement durable en tant que tel et de contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030; ensuite, il faut valoriser le développement durable comme une chance et un avantage concurrentiel pour notre pays dans le domaine FRI. Le développement durable revêt donc une grande importance dans le **message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation** (FRI) pendant les années 2025 à 2028.
[Message FRI 2025–2028.](#)
[Développement durable dans le domaine FRI](#)
[Activités liées au développement durable dans le domaine FRI](#)
- Sur le **site internet « Développement durable » de l'Office fédéral de la statistique**, des informations sur différents indicateurs et systèmes d'indicateurs sont disponibles. Elles renseignent sur les progrès réalisés à l'échelle nationale ou internationale dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et sur d'autres thèmes liés au développement durable en Suisse.
www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable.html